



## Ecole de Golf de Gujan-Mestras

Enseignant référent : Alexandre MEDINA  
Président de la commission jeunes de l'AS : Bruno PECHBERTY

E-mail : [edg.gujan@gmail.com](mailto:edg.gujan@gmail.com)  
Site Internet : <http://www.asgolfdegujan.fr>

# ECOLE DE GOLF SAISON 2016-2017

## RÈGLEMENT PARTICULIER DES COMPETITIONS INTERNES

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et départementales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux*

### I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **Les compétitions internes :**

Les épreuves sont ouvertes à tous les élèves inscrits à l'école de golf de Gujan-Mestras.

- **Les joueurs :**

Ils doivent être inscrits à l'école de golf du club de Gujan-Mestras, et donc être à jour du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition. Ils doivent de plus disposer de leur licence Fédération Française de Golf année 2016-2017.

Lors des épreuves organisées par l'école de golf, les conditions d'accès aux trois parcours mis à disposition par Blue Green à Gujan sont les suivantes :

1) **Parcours compact (9 trous, en cours d'homologation) :**

Le parcours est réservé aux joueurs et joueuses de moins de dix ans, débutants et n'ayant pas encore obtenu d'index.

Ce parcours compact est mis en place sur le Parcours des Pins (9 trous). Les départs sont avancés et matérialisés au sol par des repères spécifiques.

Sur décision de l'enseignant et en fonction des résultats obtenus, les joueurs pourront être amenés à concourir ensuite sur le 9 trous en départs normaux.

2) **Parcours des Pins (9 trous, départs normaux) :**

Le parcours est réservé aux joueurs et joueuses de plus de dix ans.

Les départs sont matérialisés par des plots de couleur :

- Rouge : pour les joueurs et joueuses de dix à treize ans ;
- Jaune : pour les joueurs de treize ans et plus avec un index supérieur à 15,5
- Bleue : pour les joueuses de treize ans et plus avec un index supérieur à 17,5

Sur décision de l'enseignant et en fonction des résultats obtenus, les joueurs pourront être amenés à concourir ensuite sur le parcours 18 trous.

3) **Parcours des Lacs (18 trous) :**

Le parcours est réservé aux joueurs et joueuses dont l'index est inférieur à 36.

Les départs sont matérialisés par des plots de couleur :

- Rouge : pour les garçons de moins de treize ans ;
- Jaune : pour les joueurs de treize ans et plus avec un index supérieur ou égal à 15,5
- Blanche : pour les joueurs de treize ans et plus avec un index inférieur à 15,5
- Bleue : pour les filles de treize ans et plus ayant un index de 17,5

Ces conditions générales peuvent être adaptées par l'enseignant en fonction des résultats obtenus et des capacités observées chez les joueurs et les joueuses.

## II – FORMES DE JEU

- **Compétitions de classement :**

Au cours de l'année sportive 2016-2017, des compétitions de classement sont organisées à l'initiative de l'enseignant. Elles se déroulent généralement en individuel stableford et ont un impact sur l'évolution de l'index des joueurs et des joueuses.

- **Challenge interne de l'école de golf :**

Parallèlement aux compétitions de classement, un challenge interne est organisé. Ce challenge de l'école de golf se déroule de Février à Juin et comporte, selon les années, cinq à six tours. Tout comme les compétitions de classement, ce challenge se dispute en individuel stableford et compte donc pour l'évolution de l'index des joueurs et des joueuses.

- **Rencontres festives :**

Deux événements spécifiques et conviviaux ont également lieu chaque année :

- la compétition de Noël : le 10 Décembre 2016 ;
- la compétition des familles : le 17 Juin 2017.

Ces deux compétitions se déroulent en double familial, un élève est alors accompagné soit par un parent soit par un des bénévoles de l'école de golf.

Ces deux compétitions conviviales se déroulent exclusivement sur le parcours des Pins et n'ont pas d'incidence sur l'évolution de l'index des joueurs. Elles se jouent en formule greensome.

## III – INSCRIPTIONS AUX COMPÉTITIONS

- **Inscriptions :**

Cette année les **compétitions** auront lieu le **Dimanche** matin selon le calendrier affiché sur les panneaux de l'école de golf et communiqué aux familles par courriel. **La clôture des inscriptions** intervient à **17h00 le Vendredi** précédant la date de chacune des compétitions. Pour une meilleure préparation des rencontres, **il est impératif que les familles respectent les délais d'inscription donnés.**

Les inscriptions sont à **renouveler** pour chaque rencontre, le registre des compétitions étant ouvert dans les 10 jours qui précèdent la compétition.

Les parents ou responsables des joueurs peuvent inscrire leur enfant :

- en s'adressant directement au secrétariat, à l'accueil du golf ;
- en téléphonant au secrétariat au 05 57 52 73 73 ;
- ou en adressant un courriel à l'adresse suivante : [edg.gujan@gmail.com](mailto:edg.gujan@gmail.com)

La possibilité est offerte aux joueurs inscrits à une compétition de prendre leur repas de midi au restaurant du golf à l'issue de la compétition (à la condition d'avoir effectué préalablement **une réservation de repas au restaurant du golf N° tél : 05 56 22 23 70**). Le montant du repas devra ensuite être **réglié directement auprès du restaurant.**

*remarques importantes :*

- Les départs des compétitions sont planifiés en fonction des inscriptions relevées : pour le bon déroulement des compétitions, il est important de respecter les engagements pris, toute inscription faite doit être honorée. En cas de force majeure, il faut impérativement prévenir l'accueil du golf au plus tôt.
- Les demandes d'inscription formulées après la clôture des inscriptions ne pourront être validées qu'en fonction des possibilités de départ.
- Les parents inscrivant leurs enfants après la clôture des inscriptions ne pourront réserver de repas au restaurant.

- **Droits d'engagement :**

Les joueurs et les joueuses de l'école de golf sont de facto membres de l'Association Sportive du golf de Gujan-Mestras, leur inscription aux compétitions internes est gratuite.

#### IV – TABLEAU DES RENCONTRES

- Le tableau des rencontres est affiché sur les panneaux d'information réservés à l'école de golf dans le hall du bâtiment permettant l'accès au restaurant.
- Les dates des rencontres peuvent être modifiées (intempéries, cas de force majeure...). Les éventuelles modifications seront affichées sur les panneaux de l'école de golf et seront communiquées aux familles par courriel.

#### V – COMITE DES EPREUVES

- Le Comité de l'épreuve est constitué :
    - du Professionnel, enseignant référent de l'école de golf ou de son représentant
    - du Président de la section Jeunes de l'association sportive du club de Gujan ou de son représentant.
- Pour des raisons de force majeure ou en cas de situation imprévue, le Comité de l'Épreuve peut décider de modifier tout ou partie du présent règlement.

#### VI – DEROULEMENT DES EPREUVES

- Les épreuves sont organisées par les bénévoles de l'association sous le contrôle du comité des épreuves. Les objectifs des bénévoles qui accompagnent les enfants sur les parcours de compétition sont les suivants :
  - Veiller au respect des règles de sécurité inhérentes à la pratique du golf ;
  - Éduquer les joueurs et les joueuses au respect des règles sportives de la pratique du golf ;
  - Responsabiliser les joueurs et les joueuses sur un parcours de compétition (tenue de la carte de score, déplacement du chariot, choix des clubs en fonction des situations de jeu)

**Remarque : en aucun cas, l'adulte ne doit se substituer au joueur ou à la joueuse.**

- Les parents qui souhaiteraient accompagner les enfants sur le parcours sont les bienvenus. En règle générale et sauf exception, ils ne seront pas placés auprès du groupe dans lequel évolue leur enfant.

#### VII – PRIX ET RECOMPENSES

Une remise des prix sera effectuée à l'occasion de la fête de fin d'année de l'école de golf. Cette manifestation aura lieu à l'issue de la compétition des familles et d'un repas pris en commun le 17 juin 2017.

Bonne année golfique à tous !

L' Enseignant référent,

Le Président de la commission jeunes de l'AS

**Alexandre MEDINA**

**Bruno PECHBERTY**